

Exercice clos le 31 décembre 2009

**RAPPORT COMPLEMENTAIRE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

SELCODIS SA

CABINET VIZZAVONA

MAZARS

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2009

Siège social : 25 rue Jean Giraudoux 75116 PARIS
Société Anonyme au capital de 1 864 610 €
N° Siret : 690 800 354

SELCODIS SA

Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SELCODIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Des comptes ont été arrêtés par le Directoire le 23 novembre 2010. Ces comptes ont fait l'objet d'un premier rapport en date du 30 décembre 2010, dans lequel nous avons fait part de constatations s'opposant à la certification, et notamment sur une provision d'un montant de 1.460.000 € destinée à couvrir un litige devenue sans objet qui aurait du faire l'objet d'une annulation par la contrepartie du compte de résultat au 31 décembre 2009.

Ces comptes ont été modifiés par le Directoire du 26 janvier 2011, pour corriger cette erreur. Le résultat de l'exercice passe ainsi d'une perte de 26 381 euros à un bénéfice de 1 439 947 euros. Nous sommes de ce fait amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 30 décembre 2010.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes modifiés.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

- Dans nos précédents rapports sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et sur les comptes semestriels du 30 juin 2009, nous avions indiqué ne pas être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des dits comptes, estimant qu'il existait une incertitude quant à la continuité d'exploitation.

Votre société présente toujours une structure financière déséquilibrée et des capitaux propres négatifs de 32 902 175 €. De plus, nous n'avons pas obtenu, depuis la réunion du

conseil de surveillance du 9 septembre 2009, de nouvelles informations, nous permettant d'avoir l'assurance que les moyens financiers nécessaires au règlement du passif et à la poursuite de l'exploitation seront apportés à la société.

- Contrairement aux dispositions du code de commerce et du Plan Comptable Général, l'annexe aux comptes annuels présentée par la société ne comporte ni les explications nécessaires afin d'apprécier la capacité de la société à poursuivre son exploitation ni les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.

- Nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre l'ensemble des diligences prévues par nos normes professionnelles et notamment, malgré notre demande, nous n'avons pas obtenu de réponse de la Direction à nos demandes d'envoi de confirmation directe d'opérations et de soldes auprès des partenaires bancaires de votre société ainsi que du Trésor Public. Les autres procédures de contrôles mises en œuvre ne nous ont pas permis de valider les dettes et créances envers les établissements de crédit. Par ailleurs nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne relatives aux procédures d'élaboration de l'information comptable et financière.

- Nous n'avons pu obtenir les procès verbaux signés des conseil de surveillance, directeur et assemblée générale depuis le 24 juin 2009, à l'exception de celui du conseil de surveillance du 23 juillet 2009.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre impossibilité de certifier, exprimé dans la première partie de notre rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directeur et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris et Courbevoie, le 26 janvier 2011

Les Commissaires aux Comptes

CABINET VIZZAVONA

Patrice Vizzavona



Odile Coulaud

d.r.c. / 11

MAZARS

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN

ACTIF (EN K€)

BILAN ACTIF (EN K€)

	Brut	Amortissements & provisions	Net	Exercice clos le 31.12.2008	Exercice clos le 31.12.2007
Actif immobilisé :					
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Brevet & Licences	0	0	0	0	0
Fonds commercial	32 008	32 008	0	0	27 693
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	50	0	50	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Titres de participation	31 783	31 492	291	282	1 380
Autres titres immobilisés	9	9	0	9	0
Prêts	21	21	0	0	0
Autres immobilisations financières	761	761	0	0	0
Autres immobilisations financières	66	66	0	55	0
Total actif immobilisé	64 698	64 357	341	416	29 157
Actif circulant					
Avances & acomptes fournisseurs	1	0	1	40	0
Clients & comptes rattachés	265	223	42	1 339	268
Autres créances	25 315	14 584	10 731	11 211	11 157
Valeurs mobilières de placement	106	106	0	0	0
Disponibilités	3	0	3	13	30
Charges constatées d'avance	16	0	16	0	0
Total actif circulant	25 706	14 913	10 793	12 603	11 454
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	90 405	79 270	11 134	13 019	40 611

BILAN

PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2009	Exercice clos le 31.12.2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	1 865	1 865
Prime d'émission	0	0
Prime d'apport	0	0
Réserve spéciale de réévaluation	0	0
Réserve légale	0	0
Réserve des plus-values nettes à long terme	0	0
Autres réserves	2 116	2 116
Report à nouveau	-38 323	-1 312
Résultat de l'exercice	1 440	-37 011
Subventions d'investissement	0	0
Total capitaux propres	-32 902	-34 342
Provisions pour risques & charges :		
- Provisions pour risques	8 364	10 223
- Provisions pour charges	64	0
Total provisions pour risques & charges	8 428	10 223
DETTES		
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts & dettes envers les établissements de crédits	4	0
Emprunts & dettes financières diverses	14	4
Avances & acomptes reçus sur commandes	93	93
Fournisseurs & comptes rattachés	946	818
Dettes fiscales & sociales	416	307
Fournisseurs dimobilisations	0	0
Autres dettes	34 135	35 902
Produits constatés d'avance	35 608	37 138
Total (1)	11 134	13 019
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (EN K€)

	Situation au 31.12.2009	Exercice clos le 31.12.2008	Exercice clos le 31.12.2007
Produits d'exploitation			
Prestations de services	600	980	41
Reprise / amortissements & provisions	0	98	27
Transferts de charges	0	0	0
Autres produits	285	0	0
Total des produits d'exploitation	885	1 079	68
Charges d'exploitation			
Autres achats & charges externes	557	594	998
Impôts & taxes & versements associés	56	-12	9
Salaires & traitements	4	21	32
Charges sociales	2	7	12
Dotation aux amortissements	6	8	9
Dotation aux provisions	317	27 853	4 315
Autres charges de gestion	316	0	0
Total des charges d'exploitation	1 258	28 471	5 375
Resultat d'exploitation	-373	-27 392	-5 307
Produits financiers			
Produits financiers de participations	0	4	0
Produits de valeurs mobilières & de créances	0	0	0
Intérêts des prêts & produits assimilés	0	980	3
Produits nets de cession de titres de placement	0	0	0
Reprises de provisions	0	37	0
Différence positive de change	0	0	0
Total des produits financiers	0	1 020	3
Charges financières			
Intérêts & charges sur emprunts	0	79	1 219
Dotation aux amortissements & provisions	0	0	0
Total des charges financières	0	2 647	6 093
Resultat financier	0	-1 627	-6 089
Resultat courant avant impôts	-373	-29 019	-11 396
Produits divers exceptionnels	0	737	1
Produit de cession immobilisations corporelles	0	0	0
Produit de cession immobilisations financières	0	15	10 854
Reprise de provisions	5 899	0	212
Total des produits exceptionnels	5 899	752	11 067
Charges exceptionnelles			
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	14	0	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0	50	0
Charges exceptionnelles diverses	10	89	205
Dotations exceptionnelles aux amortissements & aux provisions	4 062	8 677	0
Total des charges exceptionnelles	4 086	8 816	205
Resultat exceptionnel	1 813	-8 064	-10 862
Impôts sur les bénéfices	0	-72	-549
Resultat de l'exercice	1 440	-37 011	14

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise.

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers de sa filiale EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation a été prononcé le 26 mai 2009.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1.1 Liquidation judiciaire des sociétés EDA SA et 2MD SAS

La société EDA SA s'est fait assister une première fois dans ses négociations par Maître Thévenot dans le cadre d'un mandat ad hoc selon les termes d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 1^{er} décembre 2008 pour négocier notamment :

- Avec les partenaires financiers de l'entreprise afin d'obtenir des conditions de financement et des garanties compatibles avec les besoins de cette dernière,

- Avec les partenaires fiscaux et sociaux de l'entreprise afin d'obtenir un aménagement des modalités de paiement des charges.

Le tout en vue de permettre une poursuite pérenne de l'exploitation.

En parallèle avec les actions menées pour concrétiser l'opération financière, des contacts ont été pris avec des partenaires, susceptibles de montrer un intérêt pour accompagner le groupe EDA dans sa consolidation.

Dans ce cadre, EDA SA n'est pas parvenue à formaliser un accord, mais les discussions avec les principaux partenaires financiers étant toujours en cours fin janvier 2009, elle a sollicité une nouvelle assistance auprès de Maître Thévenot dans le cadre d'une conciliation selon les termes d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 5 février 2009 avec pour objectif complémentaire :

- De négocier le concours des fournisseurs par le biais de moratoires,
- De renégocier le maintien des concours accordés par le factor,
- De négocier le maintien des lignes de couverture des assureurs crédit.

Et plus généralement, d'accompagner les dirigeants dans l'achèvement de la restructuration financière entreprise, en ce compris le recours éventuel à des partenaires capitalistiques externes.

Compte tenu de la tension grandissante sur l'activité, conséquence de la baisse des stocks, de l'utilisation maximale des couvertures qui a conduit les fournisseurs à demander le règlement des commandes au comptant, et de l'absence de financements sollicités ; les besoins de trésorerie ont augmenté et les objectifs sont devenus les suivants :

- Obtention d'une garantie sur un emprunt obligatoire,
- Obtention d'un étalement sur 3 ans avec une franchise de 9 mois des dettes fiscales et sociales,
- Obtention d'un crédit-relais sur 80% du prix de vente prévisionnel des bâtiments d'Albi et de Lunel en attente de leur cession,
- Maintien à minima des conditions d'affacturage et rétablissement de l'avance permanente consentie jusqu'en décembre 2008 par le factor.

Au début du mois de février 2009, le concours des services du médiateur du crédit aux Entreprises a été sollicité pour appuyer l'action d'EDA et du conciliateur dans les négociations avec les organismes financiers.

Dans ce cadre, lors du communiqué de presse du 13 février 2009, il avait été précisé qu'EDA devait faire face à un besoin de financement complémentaire retardé du fait de la détérioration de la conjoncture financière et qu'elle recherchait activement des solutions afin d'assurer cette couverture.

Etant donné l'impossibilité de livrer les commandes reçues, une dégradation massive d'activité est intervenue dans le courant du mois de février, constatée en fin de mois par la dénonciation d'accords commerciaux avec un certain nombre de clients nationaux.

De ce fait, les besoins financiers immédiats à fin février 2009 ont fortement augmenté en conséquence des pertes intercalaires de janvier et février, des pertes prévisionnelles de mars et de l'accumulation des décalages de règlement des fournisseurs, rendant impossible la mise en place de financement de l'activité ainsi que l'adossement à un partenaire capitalistique, du fait de l'impossibilité d'avoir un retour sur investissement.

Néanmoins, un certain nombre de candidats repreneurs ont été rencontrés et certains ont marqué leur intérêt mais, compte tenu de la dégradation des indicateurs financiers, pour autant que cette reprise s'effectue postérieurement à un dépôt de bilan.

Afin d'essayer de préserver la pérennité de l'entreprise, la sauvegarde des emplois et compte tenu de l'état de cessation de paiements, la direction générale d'EDA n'avait pas d'autre choix que de procéder à une déclaration de cessation de paiement afin de favoriser, dans le délai le plus rapproché possible, une solution de reprise de l'entreprise sous protection judiciaire.

Par jugement en date du 31 mars 2009, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le redressement judiciaire de la société EDA et de sa filiale 2MD, à la suite des déclarations de cessation de paiement effectuées par la société, le 26 mars, date à laquelle la société SELCODIS a demandé à Nyse-Euronext la suspension de cotation de l'action SELCODIS.

Maitre Christophe Thévenot a été nommé administrateur judiciaire et la Selata MJA, prise en la personne de Maître Frédéric Lévy, a été nommée mandataire judiciaire. La période d'observation a été ouverte pour une période de quatre mois.

Un appel d'offres a été organisé par l'administrateur judiciaire aux fins de recueillir des offres de reprise partielles ou totales avant le 4 mai 2009 (cf. Publication dans le Journal Les Echos du 3 avril 2009).

Les offres ont été examinées par le Tribunal le 19 mai et un jugement a été prononcé le 26 mai 2009.

Pour la société EDA, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté la cession partielle des sites de Noyal-Pontivy et de Bourgoin-Jallieu au profit de la société SUPERGRUP.

Pour la société 2MD, ce même Tribunal a arrêté la cession totale au profit de Mme Paillet et de Mr Brunet.

Le Tribunal a, par ailleurs, prononcé la liquidation judiciaire des sociétés EDA SA et 2MD SAS avec une clôture fixée à 2 ans. SELAFA MJA en la personne de Me Lévy étant nommé liquidateur.

1.2 Convention d'assistance

Une convention d'assistance a été signée entre les sociétés SELCODIS et EDA le 20 février 2009. Cette convention a pris effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2008 pour une période initiale de deux ans.

Dans le cadre de cette convention, SELCODIS s'engageait à fournir à EDA, sans participer à la direction opérationnelle de la société, son assistance dans les domaines suivants :

- Administration générale (assistance pour la prospective stratégique et commerciale, pour la mise en œuvre de restructurations juridiques).

- Suivi budgétaire (assistance pour la planification budgétaire, pour la planification financière, pour le contrôle budgétaire et le contrôle des coûts, pour les démarches auprès des assurances crédit).

- Ressources humaines (assistance au suivi de l'évolution des effectifs, pour l'évaluation des compétences).

En outre, EDA pourrait faire appel à SELCODIS pour suivre des opérations spécifiques, en particulier de négociations de rachat et de cession, de suivi de montage financier et de recherche de partenaires industriels, commerciaux ou financiers.

Cette convention a été agréée par le Conseil d'Administration de EDA en date du 23 décembre 2008, et par le Conseil de Surveillance de SELCODIS en date du 29 janvier 2009.

Cette convention a pris fin le 26 mai 2009, à la suite du jugement de liquidation d'EDA SA.

1.3 Communiqué de presse

Tous ces événements ont été relatés dans des communiqués de presse en date du 30 avril 2009 et du 10 juillet 2009.

1.4 Changement de Président de EDA SA

En date du 16 mars 2009, Monsieur Patrice Dupont a été nommé Président Directeur Général de la société EDA SA en remplacement de Monsieur Lucien Selce.

1.5 Transfert du siège social de SELCODIS

Par décision du 24 juin 2009, le Conseil de Surveillance a transféré le siège de la société du 13 boulevard du Mont d'Est, 93191 Noisy le Grand au 31 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris.

Cette décision sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.

1.6 Modification des organes d'administration

- Démonstration de Monsieur Bernard Perez de ses fonctions dans les organes d'administration des sociétés du groupe :
 - Président et membre du directoire dans la société SELCODIS
 - Administrateur du GIE SUPERVOX
 - Président de la SAS WAGRAPAR DEVELOPPEMENT
- Cette démission a été présentée lors du Conseil de Surveillance du 24 juin 2009 qui lui a demandé de rester en fonction jusqu'au Conseil de Surveillance du 23 juillet 2009.
- Démonstration de Monsieur Manuel Garcia de ses fonctions de membre du Directoire de la société SELCODIS.

Cette démission a été notifiée le 10 juillet avec date d'effet au 23 juillet 2009.
- Le 23 juillet 2009, le Conseil a arrêté les comptes, Monsieur Patrice Dupont a été nommé à la Présidence du Directoire et Madame Monique Bonnot a remplacé Monsieur Manuel Garcia en qualité de membre du Directoire.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés sont établis en Euros.

Le total du bilan avant répartition du résultat au 31 décembre 2009 s'élève à 11.129.276 Euros et le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2009, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de 26.381 Euros.

La période s'étend sur une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique.

Les frais d'augmentation de capital sont amortis selon la méthode linéaire sur trois ans.

Compte tenu de la liquidation de la société « FDA », en date du 26 mai 2009, les deux malis de fusion figurant dans les comptes pour un montant de 32 008 K€ sont dépréciés à hauteur de 100 %.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Au 31/12/2009, l'ensemble des immobilisations a été mis au rebut, engendrant une valeur nette comptable de 14 K€.

2.3 Participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quotes-parts d'actif net, valeur de rendement, rentabilité) et le coût historique. Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais accessoires d'achat.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur boursière pour les titres cotés ou leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Provisions inscrites au bilan

Le tableau "Provisions et dépréciations inscrites au bilan" décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

2.7 Règles et méthodes spécifiques

Provision suite à l'évaluation du risque sur filiales

A chaque clôture, la société procède à l'évaluation du risque qu'elle encourt au titre de ses filiales. Cette évaluation repose sur :

- Le risque liquidatif estimé pour les sociétés en cours de liquidation,
- L'analyse des situations nettes comptables pour les autres filiales.

Ce risque est couvert intégralement par des provisions pour dépréciation des actifs comptabilisés à la clôture, et par les engagements reçus de la société Chenard & Walcker, et de l'actionnaire principal, Mr Lucien Selce (Cf. paragraphe « engagements financiers »).

Au 31 décembre 2009, l'analyse bilanciale du risque est la suivante :

(En K€)

VALEURS BILANCIELLES - SELCODIS SA

	Brut	Provision actif	Provision passif	Net
Filiales liquidées (avec filiale EDA)	23 460	-	-	-
Titres de participation détenus par SELCODIS	22 061	-	14 554	7 507
Créances détenues par SELCODIS	-	-	-	-
Provision pour risque et charges	-	-	-	-
Autres filiales				
Titres de participation détenus par SELCODIS	8 323	-	8 031	292
Créances détenues par SELCODIS	3 454	-	158	3 296
Provision pour risque et charges	-	-	-	-
Situations nettes négatives cumulées	-	-	-	-
Total titres de participation détenus par SELCODIS	31 783	-	31 491	292
Total créances détenues par SELCODIS	25 515	-	14 712	10 803
Total provision pour risque et charges	57 298	-	46 203	11 095

Le risque encouru au 31 décembre 2009 par SELCODIS au titre des filiales est couvert par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements bilanciels au titre des risques sur filiales liquidées et ainsi réserver 10 M€ sur son compte courant. Au 31 décembre 2009, les risques bilanciels ressortent à 7 507 K€ pour SELCODIS SA et à 2 202 K€ pour le GIE, soit un total de 9 709 K€.

4. AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		En Kc	
IMMOBILISATIONS	Valeur	Augmentations	Diminutions	Valeur en	Fin d'exercice
AMORTISSABLES	Début d'exercice	Dotations	Sorties / Reprises	Fin d'exercice	
Immobiliations incorporelles	0				
Frais d'établissement recherche développement	0				
Total I	0				
Autres immobilisations incorporelles	0				
Total II	0				
Immobiliations corporelles	0	0			
Terrains	0				
Constructions sur sol propre	0				
Constructions sur sol d'autrui	0				
Installations Générales, agenc.	0				
Installations Constructions et aménag.	0				
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Industriels	45				
Installations générales, agencements et	150	5			
aménagements divers	150				
Matériels de transport	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	288	3			
Emballages récupérables et divers	0				
Total III	433	8			
Total général (I+II+III)	433	8			
Cadre B					
AMORTISSEMENTS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amort	Amort	Amort	Amort	Amort
IMMOBILISATIONS	Linéaires	Dégressifs	Exception.		
AMORTISSABLES					
Immobiliations incorporelles					
Frais d'établis. recherche dévelo. (I)					
Aut. immobilisations incorporelles (II)					
Immobiliations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. génér. agenc. Construction					
Install. Techn. matériels outils industriels					
Instal. Génér. agenc. et aménag. Divers					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total III					
Total général (I+II+III)					
Cadres D MOUVEMENTS DES CHARGES A					
REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Montant net					
Augmentations					
Dotations aux amort.					
Montant net					
Fin d'exercice					

5. PROVISIONS ACTIF ET PASSIF INSCRITES AU BILAN

Provisions pour investissements	0			
Provisions pour hausses des prix	0			
Provisions pour fluctuations des cours	0			
Amortissements dérogatoires	0			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92	0			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92	0			
Autres provisions réglementées	0			
Total I	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0			
Provisions pour garanties données aux clients	0			
Provisions pour amendes et pénalités	0			
Provisions pour pertes de change	0			
Provisions pour pensions et obligations similaires	0			
Provisions pour impôts	0			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0			
Provisions pour grosses réparations	0			
Provisions pour charges sociales et fiscales	0			
sur congés payés	0			
Autres provisions pour risques et charges	8 673	42	5 899	2 816
Total II	10 223	4 104	5 899	8 428
sur immobilisations incorporelles	32 008			32 008
sur immobilisations corporelles	0			0
sur titres mis en équivalence	0			0
Sur titres de participations	31 492			31 492
Sur autres immobilisations financières	801	56		857
Sur stocks et en-cours	0			0
Sur comptes clients	83	140	0	223
Autres provisions pour dépréciation	14 611	79	0	14 690
Total III	78 995	275	0	79 270
Dont dotations et reprises :	89 218	4 379	5 899	87 698
- exploitation		317		
- financières				
- exceptionnelles				
Total	4 062	4 062	5 899	5 899

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art.39-15 du CGI)

(1) Dont provision pour dépréciation du compte courant Nauder : 9 171 K€
 Dont provision pour dépréciation des risques filiales : 4 955 K€
 Dont provision pour dépréciation des débiteurs divers : 378 K€
 Dont provision pour dépréciation des VMP : 106 K€

(2) Provision pour dépréciation sur mali de fusion : 32 008 K€

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

EN KE	VALEUR BRUTE 01.01.09	VALEUR BRUTE 31.06.09	PLUS VALUE LATENTE
7105 Actions propres Selcodis	106	106	Néant
Total	106	106	Néant

Conformément à l'autorisation donnée par l'AGO du 26 octobre 1998 et aux dispositions de l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1996, la société peut procéder à l'achat et à la vente de ses propres actions. Au 31 décembre 2009, elle en détient 7 105 pour un montant de 106 KE (valeur brute). Il n'y a eu aucun flux d'achat et de vente au cours de la période.

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	EN KE	Montant concernant les entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation			Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
		Brut	Provision	Provision	
Capital souscrit, non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations (nettes)		31 783	-31 492		
Créances rattachées à des participations		9	-9		
Prêts		761	-761		
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Total immobilisations		32 553	-32 262		
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Capital souscrit appelé, non versé		25 214	-14 584		
Total créances		25 214	-14 584		
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts convertibles					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Total dettes		1052			
		265			
		1 317			

FONDS COMMERCIAL

Les opérations juridiques réalisées avec OED Finances et OED SA en fin d'année 2005 ont conduit à constater dans les comptes deux maills de fusion pour un montant total de 32 008 KE, déprécié à 100 % au 30 juin 2009.

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	
31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 153
Autres créances	24
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	1 177

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121
Dettes fiscales et sociales	293
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	388
Autres dettes	23
Total	409

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance :

16 K€

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

des actions en €	Au début de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	En fin d'exercice
0,30	6 215 364			6 215 364

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EN K€	France	ETRANGER	TOTAL
Ventes de produits finis	0	0	0
Prestations de services	600	0	600
Total	600	0	600

RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€

Produits divers (1)	0
Produit de cession immobilisations corporelles	0
Produit de cession immobilisations financières	0
Réprise sur provisions	5 899
Total des produits exceptionnels	5 899
Charges exceptionnelles :	
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	14
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0
Frais cession de titres	0
Charges exceptionnelles diverses	10
Dotations exceptionnelles aux amort. & aux provisions	4 062
Total des charges exceptionnelles	4 086
Résultat exceptionnel	1 813

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVO LAS VERMELLE et NOYAL

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
Total	12 241
(1) Dont concernant :	
- Magnetti Marilli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
Engagements reçus	
Cautions (3)	15 910
Total	15 910
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

(5) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés BDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyers et charges sur la base de 314 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 2 774 K€.

(6) Dont octroyées par :

- Chénard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000

- CEGI (Loyer Auterive)

4 176
1 734

Par courtier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce

10 000

Par courtier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquides.

(7) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVO LAS VERMELLE et NOYAL PONTVY, à hauteur de 1 989 K€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 K€.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE DEPART A LA RETRAITE

SELCODIS SA n'a pas eu de personnel salarié en 2009.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant - Cf § 17 - Engagements financiers.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Il n'a été versé aucune rémunération au titre de la période aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions.

EFFECTIF MOYEN

	31.12.2009	31.12.08
Cadres	0	0
Agents de maîtrise	0	1
Employés / Ouvriers	0	1
Total	0	1

INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL

La société n'est pas concernée par ce type d'opération.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

Capital (K€)	Proportions du capital détenu (%)	Quote-part de capital	Valeur Comptable des titres détenus	Avances et prêts		CA/HT	Résultats
				Montant	Net		
				Prêts	cautions et avals donnés par la société		
							Selcodis
PICK & PACK (*)							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 351 871 447							
2 791	-2 593	99,02	4 387	0	392	51	-368
SPCIPACK SERVICES (*)							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 352 747 844							
47	-13 147	99,02	3 489	0	11 345	1 311	12
WAGRAPAR DEVELOPPEMENT							
(ex Champion)							
31 av. F. Roosevelt - 75008 PARIS							
SIREN : 343 277 679							
257	-483	100,00	7 137	292	1	0	-518
SUPERVOX IBERICA (1)							
Fontanella, 11							
BARCELONE (Espagne)							
I.F. : 58 551 359							
114	-1 631	100,00	838	0	84	0	-1
S.C.I. DU ROUAT							
Le Rouat - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 320 722 226							
2	68	100,00	249	0	41	-	0
S.C.I. LA GRANGE							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 329 162 937							
5	18	100,00	16	0	4	-	0
S.C.I. LA REINE							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 399 220 151							
76	-127	100,00	76	0	0	0	-1
GIE FINANCIERE SUPERVOX							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 381 484 161							
17	-4 344	25,00	6	0	3 295	0	-31
NAUDER SA **							
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE							
SIREN : 542 080 627							
862	-23 824	99,99	13 451	0	9 171	10 043	1 327
SUPERVOX AUTOMOTIVE**							
Z.I. de la Plaine - 42240 UNIEUX							
SIREN : 321 191 793							
574	0	99,99	1 067	0	351	3 925	
EDA SA (2)							
31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris							
SIREN : 444 284 822							
4 045	-25 516	99,94	1 066	0	0	257 185	-29 049
DEPY (**)							
BP 01 - 31550 CINTEGABELLE							
SIREN : 547 427 585							
38	0	99,99	35	0	13	0	0

(3) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.
 (4) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008.

(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)
 (**) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)

EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2009

SELCODIS a été convoqué le 6/05/2010 au Tribunal de Commerce de Paris, sur saisine d'office. Maître PIERREL a été nommé par le Tribunal pour mener une enquête sur la poursuite de l'exploitation de la société compte tenu de sa structure financière. Dans son rapport il est précisé « qu'à défaut de production par l'actionnaire principal d'un écrit selon lequel il s'engage à couvrir les dettes sociales par des avances et d'une justification d'activités sérieuses, permettant de générer très rapidement de la trésorerie, une décision de mise en liquidation serait préconisée ».

Pour faire face à son passif exigible le groupe, au travers de sa filiale WAGRAPAR DEVELOPPEMENT, développe une activité génératrice de cash flow. Cette activité a déjà permis le remboursement partiel de son passif exigible pour un montant de 120.224 euros.. L'actionnaire principal a procédé à des avances complémentaires en compte courant pour un montant de 32.112 euros. Ces opérations ont permis de ramener le passif exigible de 613.523 euros à 461.187 euros.

PERSPECTIVES

Compte tenu des impacts induits par la mise en liquidation judiciaire de EDA SA, la société se trouve sans activité. Elle doit de plus faire face à la couverture de ses besoins quelle ne pourra assumer que par un recours à l'actionnaire majoritaire ou à un apport d'activité générateur de cash flow.

Lors de sa dernière réunion du 8 avril 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de l'engagement de l'actionnaire majoritaire à abonder au cas par cas, les besoins financiers courants.

Lors du Conseil de Surveillance du 9 septembre 2009, le Président a proposé que le texte suivant soit rajouté à l'annexe aux comptes sociaux et consolidés clos le 31 décembre 2008 :

« En conséquence de la disparition de son activité à la suite de la mise en liquidation judiciaire de ses principales filiales EDA SA et 2MD SAS, la Société n'est pas, en l'état, en mesure de faire face immédiatement à son passif exigible.

Des négociations d'étalonnage ont commencé afin de permettre à la Société de faire face à ses engagements, avec au cas par cas le soutien de son actionnaire, de ce fait, ce passif exigible n'est pas exigé à ce jour. Parallèlement à ces négociations et pour pallier l'arrêt provisoire

d'activité, la Société a mis en œuvre, pour assurer sa continuité d'exploitation, la recherche d'une ou plusieurs activités de substitution.

Des contacts ont été établis avec deux opérateurs qui ont marqué un intérêt du fait de sa qualité de holding cotée ».

Comme précisé au paragraphe I.B, WAGRAPAR DEVELOPPEMENT a démarré une activité d'intermédiaire dans des opérations immobilières (recherche de terrain, demande de permis de construire...).

Le chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2010 s'élève à 200 K€. Les perspectives sur l'exercice 2010 et 2011 s'élèvent respectivement à 400 K€ et 1.500 K€.

EXPOSITIONS AUX RISQUES DE MARCHE

La société n'est pas exposée à ce type de risques.